

RAPPORT ANNUEL | 2012-2013
CONSEIL DES ARTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK



artsnb.ca

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
septembre 2013



Bureau de direction

Président	Tim Borlase, Pointe du Chêne
1^{re} vice-présidente	Gwyneth Wilbur, Elmsville
2^e vice-président	Pierre McGraw, Pokemouche
Secrétaire-trésorier	Chet Wesley, Fredericton

Membres

Cynthia Sewell, Pabineau
Denis Lanteigne, Caraquet
Matthew Pearn, Quispamsis
Monica Adair, Saint John
Nathalie Cyr-Plourde, Edmundston
Deborah McCormack, Saint John
Nisk Imbeault, Moncton

Directrice générale

Akoulina Connell (membre d’office)

Tourisme, Patrimoine et Culture

Kelly Cain, sous-ministre (membre d’office)

Comités

Programmes et jurys :
Nisk Imbeault (président), Tim Borlase (membre d’office),
Cynthia Sewell, Denis Lanteigne, Monica Adair, Pierre McGraw

Communications :
Matthew Pearn (président), Tim Borlase (membre d’office),
Chet Wesley, Cynthia Sewell, Deborah McCormack,
Denis Lanteigne

Éducation :
Gwyneth Wilbur (présidente), Tim Borlase, Cynthia Sewell,
Nathalie Cyr-Plourde, Deborah McCormack, Pierre McGraw

Candidatures :
Pierre McGraw(président), Nathalie Cyr-Plourde, Tim Borlase

Finances :
Chet Wesley (président), Matt Pearn, Pierre McGraw, Tim Borlase,
Gwyneth Wilbur, Deborah McCormack

Crédits :
Tous droits des œuvres d’art réservés
Traduction : **artsnb**
Conception graphique : Goose Lane, Chris Tompkins

SOMMAIRE

MANDAT 4

MESSAGE DU PRÉSIDENT 5

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 8

ACTIVITÉS 2012-2013 11

PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018 19

RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT 27

RÉSULTATS DES CONCOURS 35

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT 45

MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION 55

Mandat

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) est une agence autonome de financement des arts dont le mandat est de :

- Faciliter et promouvoir la création artistique;
- Faciliter l’appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;
- Conseiller le gouvernement sur la politique à l’égard des arts;
Réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;
- Gérer les programmes de financement à l’intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* a été adoptée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi a été modifiée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d’augmenter l’autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est composé de douze membres, lesquels comprennent des hommes et des femmes représentant les cinq régions de la province et les diverses communautés linguistiques et des Premières Nations ainsi que toutes les disciplines artistiques.

Message du président

Quand je pense à toutes les initiatives lancées par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) au cours des 12 derniers mois, j’imagine des feuilles tourbillonnantes de plusieurs couleurs. L’année a passé dans un tournoiement de feuilles venues se poser et tapisser le sol de la promotion des arts au Nouveau-Brunswick. Certaines se sont accumulées, d’autres ont été emportées par le vent et d’autres encore sont venues enrichir notre plan ambitieux de mise en valeur à **artsnb**.

Structure du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et son plan stratégique

La structure des comités d’**artsnb** est le pivot de la participation du conseil d’administration et de notre vision pour l’avenir. Les comités actifs sont présentement les suivants : le comité de direction, le comité des candidatures, le comité de programmes et jurys, le comité d’éducation et le comité des communications. Tous ces comités travaillent avec diligence à améliorer la participation et le soutien des arts au Nouveau-Brunswick avec la collaboration du personnel administratif. L’année qui vient de s’écouler a donné lieu à une révision du programme de documentation; une reconfiguration du site Web; les débuts du travail relatifs aux formulaires de demandes en ligne; le lancement de huit vidéos, une pour chaque discipline, sur les plateformes de réseaux sociaux dans le cadre d’une campagne intitulée « L’art c’est moi ». Ces vidéos portaient sur des artistes du Nouveau-Brunswick. De plus, nous avons mis l’accent sur l’équité en nous concentrant sur l’engagement des Premières Nations, des nouveaux Canadiens et des personnes ayant des besoins spéciaux. Nous avons tenu des réunions d’intervenants en commençant par les disciplines de l’art visuels contemporain et du théâtre. Celles-ci seront suivies de réunions avec des intervenants dans huit disciplines.

Kelly Wilhelm, chef de la section Politique, planification et partenariat du Conseil des arts du Canada, a dirigé un exercice de planification stratégique avec **artsnb** en janvier. Kelly a joué un rôle important dans la révision du plan stratégique du Conseil des arts du Canada. À l’issu de l’exercice, une première version du plan a été présentée et une consultation publique a été lancée grâce à un sondage en ligne. Le sondage portait notamment sur une vision renouvelée et cinq domaines prioritaires : le partenariat et les ressources, l’engagement, la pertinence des programmes, l’équité et le



renforcement de capacités. Les résultats ont ensuite été publiés sur notre site Web. La version définitive du plan stratégique sera ratifiée en juin 2013 lors de la réunion du conseil d'administration à Tracadie-Sheila.

La politique culturelle et la Journée des arts à l'Assemblée législative

Pour la deuxième année consécutive, des représentants d'**artsnb**, d'ArtsLink et de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAPNB) ont institué la Journée des arts à l'Assemblée législative. L'objectif est de rencontrer les membres de l'assemblée et, les députés des quatre partis politiques pour mieux promouvoir le rôle de la culture et de l'artiste professionnel dans notre société. Nous avons été bien accueillis. Les députés étaient prêts à discuter de la pratique artistique dans leur région et ont semblé vouloir examiner la législation sur le statut de l'artiste et le renouvellement de la politique culturelle.

Les tables rondes sur la politique culturelle, un procédé de consultation publique important dirigé par Trevor Holder, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ont réuni de nombreux artistes professionnels et divers membres de conseils d'administration dans leurs régions. Des présentations ont porté sur l'état de la législation sur le statut de l'artiste, l'amélioration de l'éducation artistique, l'importance de s'assurer que l'évaluation de pairs continue à être faite de façon indépendante, l'accroissement de la portée des programmes d'**artsnb** et la nécessité d'augmenter l'investissement dans les arts, notamment en ce qui concerne la contribution artistique créative à l'économie et le nouveau programme des innovations. Pour le moment, puisque des améliorations sont apportées à l'ébauche du document de la politique, **artsnb** espère ardemment voir une augmentation des possibilités de faire progresser le rôle des artistes dans la société néo-brunswickoise et une plus grande sensibilisation des contributions des artistes dans l'édification de collectivités saines et dynamiques.

Réunions tripartites et organismes publics de soutien aux arts

artsnb continue d'organiser des réunions qui combinent tous les niveaux de gouvernement ainsi que des organismes de soutien publics et privés afin de combler les lacunes et les chevauchements dans les programmes de financement. En tant que membre de ces comités, il est inspirant de voir combien de programmes sont offerts et que des artistes du Nouveau-Brunswick en bénéficient. Il est également bon de constater les taux de réussite des demandes et les efforts municipaux pour engager le public dans les arts et la culture. Ces séances ont une valeur inestimable pour établir des liens qui, à long terme, ne peuvent que fonctionner en faveur des Néo-Brunswickois. Le projet concerté de jurys simulés avec **artsnb**, ArtsLink et l'AAPNB est un bel exemple de cette nouvelle collaboration.

Le protocole d'entente conclu entre les conseils des arts des quatre provinces de l'Atlantique l'été dernier a abouti à la prise de deux mesures, dont un programme d'échange d'artistes. L'année prochaine, l'échange s'effectuera entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Également, un symposium atlantique pour l'art autochtone est prévu à l'été 2014. Ce protocole d'entente nous assure une voix régionale plus forte aux réunions des Organismes publics de soutien des arts du Canada (OPSAC) et nous permet de travailler plus efficacement sur les initiatives régionales stratégiques avec Patrimoine canadien, Affaires autochtones et le Conseil des Arts du Canada.

Les réunions avec le premier ministre et des fonctionnaires du gouvernement

Au cours de l'année, plusieurs réunions ont été tenues avec le premier ministre et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Elles portaient sur les économies d'échelle relatives à un financement accru et présentaient l'occasion de mettre sur pied d'autres programmes, de faire une demande pour l'injection de fonds stratégiques et de proposer des programmes et

un budget pour les artistes des Premières Nations. Je suis fier de dire que les efforts déployés par Akoulina Connell, la directrice générale, en réunissant de nouveau le Cercle des aînés pose les jalons en ce qui concerne cette initiative dans la province, mais aussi dans la région atlantique.

**Événements spéciaux
Visite d'Alain Pineau, directeur,
Conférence canadienne des arts**

La dernière visite d'un délégué de la Conférence canadienne des arts, la plus ancienne organisation de défense des arts, avant que ne soit éliminé son financement, a mené à des discussions animées sur le rôle des arts dans la société à Fredericton, à Saint John et à Moncton. Le Nouveau-Brunswick était la province qui comptait le plus grand nombre de participants à ces rencontres et nous avons eu la chance de rencontrer le ministre Holder lors d'une séance distincte en présence du sous-ministre et du sous-ministre adjoint de l'ancien ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine.

Rencontre du conseil d'administration à St. Andrews

La réunion annuelle du printemps qui a lieu ailleurs que dans la région de la capitale provinciale a été tenue à St. Andrews. C'était une occasion de rencontrer des artistes du sud-ouest du Nouveau-Brunswick et grâce à la vice-présidente, Gwyneth Wilbur, de se rendre compte de l'esprit de convivialité, du dynamisme ainsi que des défis auxquels font face les membres de cette communauté artistique.

Fête de la culture

La participation à la Fête de la culture a augmenté au Nouveau-Brunswick, les inscriptions étant passées à 90 cette année. Bon nombre de ces projets ont vu une augmentation importante de la participation du public au fil des ans. Ce projet, tenu à l'échelle du pays, continue à prendre de l'ampleur.

Les Prix du lieutenant-gouverneur

Les Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts ont été une énorme réussite. Les lauréates, Édith Butler et Jean Dohaney, ont été émues et honorées par cet événement. Ils se sont toutes deux engagées à se servir de leur prix pour faire avancer leur pratique artistique respective. David Umholtz, le troisième lauréat, ne pouvait être présent pour cause de santé. Une image de l'une de ses œuvres a figuré sur les cartes de Noël d'**artsnb** et son travail est présenté dans ce rapport annuel.

Incendie

Tout ceci et un incendie. Il est remarquable que les employés d'**artsnb** aient pu continuer à faire leur travail tout en déménageant et en continuant à gérer les conséquences de l'incendie : des dossiers endommagés, des problèmes de fumée, des avocats et des propriétaires. Nous tenons à remercier sincèrement les employés d'**artsnb** d'avoir accepté tout ceci sans sourciller et d'avoir continué à travailler assidûment sur toutes ces initiatives. Je sais qu'ils ont hâte de déménager dans leurs nouveaux bureaux au 649 de la rue Queen.

Je suis fier de faire partie d'une organisation d'avant-garde si progressive. Le fruit de cette grande cueillette de feuille ne peut que bien présager pour le printemps 2013-2014.

Tim Borlase
31 mars 2013



Message de la directrice générale

Un incendie, une transition vers le numérique, la mise sur pied d’une Politique sur les médias sociaux, un processus de renouvellement de la politique culturelle du Nouveau-Brunswick, une nouvelle planification stratégique, plusieurs nouveaux partenaires et projets — la dernière année a été empreinte d’une évolution continue pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**)!

Au cours de la dernière année, en plus des partenariats déjà établis avec l’AAPNB et ArtsLink pour la Journée des arts à l’Assemblée législative, où, pendant les deux dernières années, plus de 90 activités ont été inscrites à l’échelle de la province — nous avons étendu les activités conjointes pour y inclure des tables de concertation sur les ressources humaines en culture. La Fête de la culture a aussi connu un grand succès.

Nous avons présenté notre dossier de programmation, mis au point avec le Cercle des aînés, en septembre. En octobre, une délégation du Maine a rencontré le Cercle des aînés et des délégués d’**artsnb** pour explorer l’idée d’un échange pour les jeunes artistes autochtones. Nous avons établi de nouveaux partenariats avec l’Initiative conjointe de développement économique (ICDE) et le Conseil provincial sur l’éducation des Autochtones (CPEA) à un moment où nous cherchons à concrétiser des programmes durables pour les artistes autochtones. De plus, en travaillant avec le Conseil provincial des sociétés culturelles du Nouveau-Brunswick (CPSC), nous explorons de nouvelles façons de se servir des arts pour faire tomber les murs entre les anglophones, les francophones, les gens des Premières Nations et les nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick.

L’hiver dernier, **artsnb** a tenu une séance de planification stratégique menée par Kelly Wilhelm du Conseil des arts du Canada et a mis à l’épreuve la nouvelle visée issue de cette session dans un sondage qui a circulé auprès des Néo-brunswickois. La nouvelle planification stratégique présentée dans ce rapport offre, par rapport à celle des années précédente, un énoncé de vision plus clair et démontre un engagement plus ferme envers une programmation pertinente, les groupes d’équité et l’amélioration de notre financement.

La programmation reliée à la transition d’**artsnb** vers le numérique continue : cette année, les formulaires de demande pour tous les pro-

grammes devraient être en place. **artsnb** laissera donc une empreinte environnementale moins importante qu’auparavant et augmentera son efficacité et pour les clients et pour l’administration.

En janvier, lors du discours sur l’état de la province, le premier ministre Alward a annoncé une stratégie d’innovation pour la province. Nous œuvrons depuis peu auprès de la province pour sensibiliser les membres du gouvernement à l’importance de l’intégration stratégique des arts et de la culture au programme de l’Innovation. La conférence des artistes en contexte (Artists in Context conference) qui a eu lieu au MIT à Cambridge au Massachussetts était une inspiration et a donné de nombreux exemples convaincants démontrant comment une collaboration artistique entre les secteurs pourrait faire avancer la recherche existante de plusieurs secteurs.

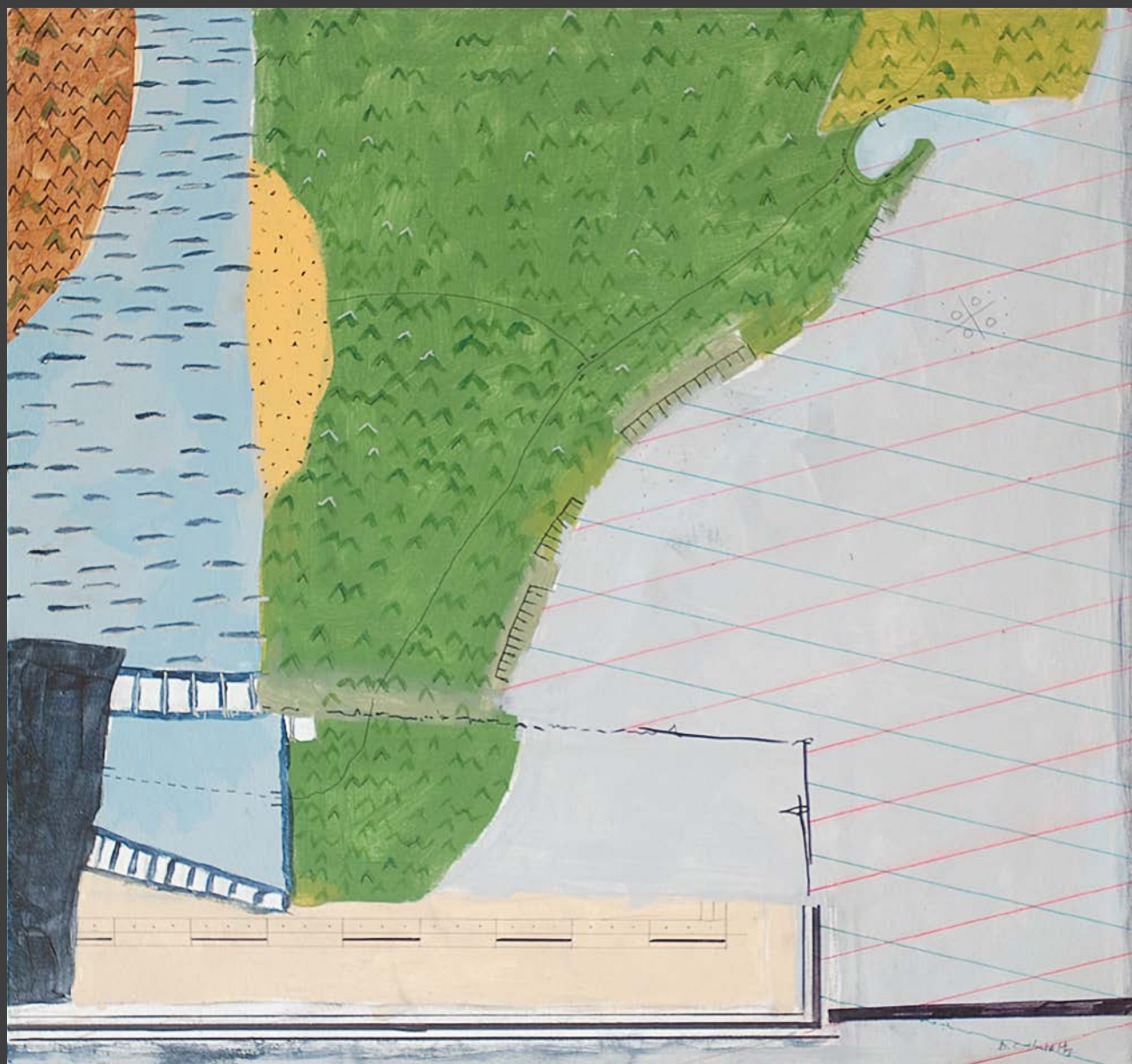
Je remercie le conseil d’administration d’**artsnb**, qui a été très actif, de leur travail pour le renouvellement de la planification stratégique cet hiver. Leur vision sera notre guide dans le travail à accomplir dans les cinq prochaines années. La rétroaction issue du sondage auprès des Néo-brunswickois de toute la province a confirmé l’authenticité et la pertinence de la planification. Merci aussi aux employés d’**artsnb** qui travaillent très fort. Vanessa Moeller et Rober Bryar ont continué à gérer nos programmes sans sourciller. Nathalie Rayne a établi de nouveaux standards et une nouvelle base de référence pour le domaine des communications. Nous nous tournons vers l’année à venir avec hâte!

BRAVO!

Akoulina Connell
31 mars 2013



David Umholtz
The Great Wave : La Manche,
acrylique sur toile, 111 x 112 cm



David Umholtz
Sans Souci,
 acrylique sur toile, 71 x 76 cm

Activités 2012-2013

Mise en candidature

Au cours de la dernière année, la composition d'**artsnb** a très peu changé. Un membre du conseil, Laura Ritchie, a quitté la province pour poursuivre une nouvelle occasion de carrière; le processus de mise en candidature est en cours. Le bureau de direction actuel est composé des personnes suivantes : Tim Borlase, président; Gwyneth Wilbur, première vice-présidente; Pierre McGraw, deuxième vice-président et Chet Wesley, secrétaire-trésorier.

Activités du conseil d'administration

Le conseil a tenu deux séances de travail ainsi que son assemblée générale annuelle au cours de la dernière année financière (AF). Les membres du conseil ont eu l'honneur d'être reçus pour la première réunion (juin 2012) à Saint Andrews. La seconde rencontre (janvier 2013) et l'assemblée générale annuelle (septembre 2012) ont eu lieu à Fredericton.

Cette année, les membres du conseil d'**artsnb** se sont rencontrés en janvier pour tenir une séance de planification stratégique, menée par Kelly Wilhelm, chef, Partenariat, politiques et planification du Conseil des Arts du Canada. Le document issu de cette session a été mis à l'essai auprès des clients et du grand public par l'entremise d'un sondage en ligne fait en février. Le nouveau plan stratégique 2013-2018 est publié dans le présent document.

Comité de direction

Le comité de direction a tenu des rencontres à plusieurs reprises cette année. La directrice générale et le président ont participé à la rencontre annuelle des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) qui a eu lieu à Québec en novembre.

Finances

L'année financière 2012-2013 a commencé avec un déficit de 13 608 \$ attribuable au travail effectué sur le site Web dans la transition vers le numérique des demandes de bourses.

Étant donné qu'il n'y a eu aucun nouveau financement pour les programmes multirégionaux, l'année financière 2012-2013 a été la dernière année au cours de laquelle il y a eu des programmes de résidences hors province avec le Québec, le Manitoba et le Maine. Le dernier montant relié à ces résidences est de 22 739 \$ en 2013. Après avoir soustrait le déficit de 13 608 \$, les actifs d'**artsnb** sont passés de 113 000 \$ à 100 000 \$.

Programmes

Les fonds pour les programmes d'**artsnb** sont attribués par un jury d'artistes professionnels. Au cours de la dernière année, 76 jurés de toute la province ont participé à 33 jurys dans nos salles de conférence, ailleurs dans la province, ainsi que par téléconférence. Le programme de Création et les Prix du lieutenant-gouverneur continuent à suivre la méthode de jury par les pairs tandis que les autres programmes d'**artsnb** sont évalués par des jurys multidisciplinaires. Le conseil tient à remercier tous les jurés pour leur dévouement dans l'évaluation par les pairs.

Le Comité des programmes et jurys a continué à travailler avec les agents de programmes pour simplifier les programmes de financement et pour encadrer les jurés. Au cours de la dernière année, des partenariats ont été formés avec l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE) et avec le Comité provincial de l'éducation des Autochtones. Nous espérons établir un partenariat avec l'ICDE afin d'engager deux employés à temps partiel pour les postes d'agents de liaison autochtones pour la prochaine année financière. Cette mesure vise à améliorer l'accès actuel aux programmes existants tout en établissant des programmes durables pour les arts des Premières Nations et les arts autochtones.

Le Comité des programmes et jurys et les agents de programmes d’**artsnb** continuent à travailler ensemble pour rendre nos programmes aussi accessibles et efficaces que possible afin de répondre aux besoins de nos clients.

Relations avec les parties intéressées

Le président et la directrice générale ont participé avec l’AAAPNB et ArtsLink à la deuxième Journée annuelle des arts à l’Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Cette Journée a pour but de sensibiliser les membres des caucus conservateur et libéral, le NPD et le Parti vert à l’importance de reconnaître la profession d’artiste, de faire des investissements stratégiques dans les arts et la culture et de comprendre qu’il en découle des avantages économiques ainsi que de s’assurer que le Nouveau-Brunswick offre une politique culturelle efficace et stimulante. Consultez la brochure complète en ligne au : <http://artsnb.ca/site/fr/files/2012/05/journee-desarts2012-web.pdf>.

La directrice générale a siégé au Comité directeur de l’OPSAC, a participé à plusieurs autres réunions et en a organisé d’autres, notamment deux réunions tripartites (avec des parties intéressées au financement des arts aux paliers fédéral, provincial et municipal). Des rencontres spécifiques aux disciplines ont été tenues pour les parties intéressées aux arts visuels contemporains afin d’étudier les questions du faible taux de participation aux programmes de financement nationaux dans la province et de la faible représentation de l’art contemporain néo-brunswickois dans les collections d’art nationales.

artsnb a fait partie du comité de la Fête de la culture, participé à la table ronde et au processus de rédaction du renouvellement de la politique culturelle ainsi qu’à la table ronde pour le développement des ressources humaines du secteur culturel. Nous avons signé un protocole d’entente (PE) avec les conseils des arts des quatre provinces atlantiques pour créer les Organismes publics de soutien aux arts de l’Atlantique (OPSAA) afin

de collaborer à des questions régionales. Une des premières initiatives consiste à établir des Résidences de création de l’OPSAA ainsi qu’à mettre sur pied le tout premier symposium sur l’art autochtone dans la région atlantique, prévu en 2014.

Le Cercle des aînés

En septembre 2012, **artsnb** et le Cercle des aînés ont fait, devant le premier ministre du Nouveau-Brunswick, une présentation qui portait sur des programmes durables pour les arts autochtones. Le contenu de cette présentation avait été établi à la suite d’un recensement national sur les programmes pour les Autochtones, effectué par le Cercle des aînés l’année précédente. Des ressources continues, des évaluations culturelles pertinentes selon la culture et la valorisation du travail des artistes des Premières Nations sont essentielles pour développer les aptitudes, encourager le mentorat artistique, faciliter l’important transfert de connaissances des professionnels aux amateurs et encourager la participation d’administrateurs des arts et de nouveaux conservateurs à des stages. Le premier ministre a fait preuve d’intérêt envers les programmes proposés, mais a suggéré à **artsnb** de mettre sur pied des partenariats avec la collectivité. **artsnb** travaille présentement à établir des partenariats avec l’Initiative conjointe de développement économique (ICDE) et le Comité provincial de l’éducation des Autochtones (CPEA).

En octobre 2012, le Cercle des aînés d’**artsnb** (Shirley Bear, Imelda Perley, Gilbert Sewell, Mildred Milliers) a rencontré, à Grand Manan, une délégation du Maine pour discuter des possibilités d’un échange international jeunesse pour les Autochtones. En fin de compte, le Maine ne croyait pas pouvoir rendre la pareille et l’initiative a été mise de côté pour l’instant.

artsnb tient à remercier le Cercle des aînés pour son travail et son dévouement.

Commission de la jeunesse

À la réunion du conseil de février 2009, **artsnb** a mis sur pied une Commission de la jeunesse. Son mandat principal était de guider le conseil en ce qui concerne les besoins et les préoccupations des nouveaux artistes professionnels ainsi que les tendances dans les arts. **artsnb** tient à remercier Alicia Potter, Jared Betts, Joey Roy, Erica Sullivan, Raymond Sewell, Saa Gbongbor, Sébastien Belzile, Karine Gallant, Gabriel Robichaud, Jake Powning, Maryse Arseneault, Anika Lirette et Alison Gayton d’avoir participé à la Commission de la jeunesse.

Prix du lieutenant-gouverneur pour l’excellence dans les arts

La quatrième année des Prix du lieutenant-gouverneur pour l’excellence dans les arts a connu un énorme succès. Trois prix de 20 000 \$ ont été accordés à M.T. Dohaney de Fredericton en arts littéraires anglais, à David Umholtz de Deer Island en arts visuels et à Édith Butler de Paquetville en arts de la scène. Ces prix rendent hommage à des artistes professionnels qui ont atteint un haut niveau d’excellence dans leur discipline artistique professionnelle au Nouveau-Brunswick. **artsnb** tient à remercier l’honorable Graydon Nicholas et son équipe assidue qui ont rendu cet événement mémorable.

Communications

Nathalie Rayne et le Comité des communications travaillent d’arrache-pied afin de s’assurer que les nouvelles portant sur les programmes, les initiatives, les partenariats et les prix du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick atteignent le plus grand nombre de Néo-Brunswickois possible. Nous cherchons à promouvoir le travail des artistes professionnels, à faire rayonner notre organisme et à faire connaître le travail qu’il accomplit pour la province du Nouveau-Brunswick. La campagne auprès des médias sociaux « L’art c’est moi » a permis de diffuser une série de clips promotionnels mettant en vedette nos artistes et disciplines artistiques. Ces clips ont été présentés lors

de nombreuses activités partout dans la province. Nous avons aussi augmenté la visibilité d’**artsnb** sur Facebook, Twitter, Google Plus, LinkedIn, SoundCloud et YouTube. Les employés d’**artsnb** ont aussi participé à un atelier offert par Jeff Roach de Sociallogical pour s’assurer que toute l’équipe participe au tissage d’une communauté en ligne. Tous les six mois, les images du site Web sont rafraîchies. Nous avons aussi amorcé la transition vers le numérique sur le site Web pour toutes nos demandes et au cours de la prochaine année, nos clients pourront faire une demande en ligne pour tous nos programmes et téléverser directement les documents à l’appui.

Opérations

L’année financière 2012-2013 s’est très bien déroulée pour les employés d’**artsnb**. Les agents de programmes ont participé à une rencontre spécifique à la discipline de la musique de l’OPSAC à Toronto, et tous les employés qui travaillent directement avec les clients ont participé à la rencontre sur l’équité l’OPSAC à Halifax.

Un incendie qui s’est déclaré dans un édifice voisin pendant la fin de semaine de l’Action de grâce a obligé l’organisme à déplacer temporairement ses bureaux de la rue Carleton à la tour de bureaux de King’s Place pendant que nous cherchions de nouveaux locaux permanents. Nous avons recouvré la grande majorité des pertes causées par l’incendie en 2013. Le solde restant sera recouvré en 2014. Les employés ont réussi à exécuter les programmes avec brio malgré les imprévus et nous les en félicitons.

Grâce à des efforts soutenus, ils ont pu produire le rapport annuel, organiser les Prix du lieutenant-gouverneur pour l’excellence dans les arts et ils ont été très actifs en fournissant du soutien à la directrice générale ainsi qu’au conseil d’administration. Les efforts et le dévouement de Vanessa Moeller, de Robert Bryar et de Nathalie Rayne ont été très appréciés.



.....

Alexandra Keely MacLean, MÉTIERS D'ART
BOURSE D'ÉTUDES

Alexandra a fait ses études de base en arts dans la région : elle a obtenu un baccalauréat en arts appliqués par l'entremise d'un programme de partenariat entre le New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD) et l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB). Le programme à deux volets lui a permis de se concentrer sur l'acquisition d'habiletés clés en arts textiles tout en approfondissant les sujets qui l'intéressaient à UNB, améliorant ainsi ses habiletés en écriture. « C'est important de posséder de bonnes bases en écriture. Comme artiste, on doit souvent écrire relativement à notre démarche et rédiger notre C.V. Ma formation m'a aussi aidé à donner une direction à mon art grâce à des cours d'études environnementales que j'ai suivis, qui diffèrent complètement des arts, mais qui m'ont aidé à découvrir ce qui m'intéressait. » Elle a poursuivi ses études pour obtenir un diplôme de deuxième cycle du NBCCD. « C'est grâce à **artsnb** et à la bourse que j'ai reçue que j'ai pu poursuivre mes études et me rendre si loin. Sans cette bourse, j'aurais eu d'énormes dettes d'études. J'étais donc bien moins stressée. »

En 2012, Alexandra n'a pas pu poursuivre comme elle le souhaitait ses études de cycle supérieur à l'Université Concordia à Montréal; l'école de ses rêves. Un an plus tard, après avoir bien épargné, elle est sur la liste d'attente de la maîtrise en beaux-arts de l'Université Concordia et prête à partir : « Je voudrais que mon travail soit plus accessible aux galeries : plus de pièces qui parlent, des pièces plus fortes qui renferment un sens. Concordia est l'endroit tout indiqué pour mes besoins, ils ont d'excellentes installations. » Les objectifs académiques et professionnels à long terme d'Alexandra sont axés sur la création d'un environnement de studio où la motivation est intrinsèque, et où la création d'œuvres, les expositions en galerie et le développement personnels jouent un rôle clé. « Je veux obtenir ma maîtrise en beaux-arts car je suis convaincue qu'elle m'aidera à peaufiner mes aptitudes et qu'elle me permettra d'enseigner les arts. Je n'ai jamais voulu autre chose que de travailler dans le monde des arts, j'ai donc été très chanceuse; c'est mon rêve. »

< ci-contre
Photographe : Lance Blakeny



Photographe : Tonya Myers

« Je n'ai jamais voulu autre chose que de travailler dans le monde des arts, j'ai donc été très chanceuse; c'est mon rêve. »



Photographe : Beaver Smith

« J’ai eu la chance de comprendre comment fonctionne le processus de répétition du Royal Winnipeg Ballet et à quelle vitesse il se déroule. »

Georgia Rondos, DANSE

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
Royal Winnipeg Ballet

Georgia est la première chorégraphe du Nouveau-Brunswick à être invitée par le Royal Winnipeg Ballet (RWB) comme artiste en résidence et comme créatrice de chorégraphies avec le programme *Aspirant*. « J’y suis allée comme chorégraphe invitée pour travailler avec leurs danseurs. J’étais intéressée de voir combien leurs répétitions et leur horaire étaient remplis. J’avais un petit bloc de temps chaque jour pour travailler avec les danseurs et ils s’en allaient ensuite à une autre répétition avec un autre chorégraphe. »

La chorégraphie qu’elle a choisie de travailler avec les quatre danseurs s’intitule *Gnossiennes*. Elle s’inspire de la musique du même nom d’Erik Satie et de *Minoan Greece*. La pièce cherche à capter la dynamique fluide et naturaliste ainsi que la qualité de la présentation que l’on retrouvait dans les fresques de cette époque. La première de *Gnossiennes* a eu lieu à Saint John en 2009 mettant en vedette des artistes professionnels et pré-professionnels. Cette résidence a donné à Georgia l’occasion d’approfondir son travail. « Il est difficile à la maison de faire passer ma chorégraphie au prochain échelon; je n’ai pas souvent la chance de travailler avec des artistes professionnels de manière continue. » La résidence a aussi donné la chance à Georgia de voir les créations de chorégraphes de Winnipeg et leur a donné la chance à eux de voir ce que fait une chorégraphe du Nouveau-Brunswick. « J’étais particulièrement heureuse lorsque Anna Maria Holmes, légende dans le monde de la danse, m’a dit après un spectacle qu’elle aimait vraiment mon travail. »

Rondos insiste sur l’importance du financement public pour les chorégraphes qui créent et qui font des tournées avec leurs œuvres : « Il est très difficile pour moi d’exporter mon travail à l’extérieur de la province; on ne peut pas mettre des danseurs dans une valise. J’aimerais qu’il y ait plus de financement pour cela. Pour que le Nouveau-Brunswick prenne sa place en danse contemporaine ou même en danse en général, et pour qu’il soit reconnu partout au pays et ailleurs, les chorégraphes ont besoin de soutien et de financement. »

ci-contre >

Danseuses : Victoria Clerico,
Jaimi Deleau, Dae Hee Lee, Lydia Redpath
Photographe : Bruce Monk





David Umholtz
Archipelago,
acrylique sur toile, 75 x 84 cm

Plan stratégique 2013-2018

Vision

artsnb a pour but de définir un Nouveau-Brunswick où l'on encourage l'excellence et l'innovation dans le secteur des arts et où les citoyens estiment grandement l'expression artistique.

Mission

artsnb est une corporation de la Couronne du gouvernement du Nouveau-Brunswick, sans lien de dépendance avec ce dernier, et qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir le plaisir que les gens tirent des arts et la compréhension qu'ils en ont, de conseiller le gouvernement en matière de politiques sur les arts, de réunir et de représenter la communauté artistique, et de gérer des programmes de financement pour les artistes professionnels.

Valeurs

artsnb s'engage à respecter les valeurs suivantes :

Engagement

Le maintien des partenariats et une communication ouverte avec les divers intervenants clés, y compris avec tous les niveaux de gouvernement, la communauté artistique et la population en général.

Pertinence

L'offre de programmes et de services pertinents de haute qualité satisfaisant des normes constantes, tout en permettant des prises de décision au conseil, qui s'appuient sur le principes démocratiques par les pairs, la juste représentation et l'obtention de consensus.

Transparence

L'assurance que la population reçoit des informations justes et détaillées sur les procédés du conseil, sur ses programmes de financement et sur le fonctionnement de l'organisme.

Innovation

La reconnaissance de la pratique artistique innovatrice, et le soutien de celle-ci, en s'adaptant à l'évolution continue des arts.

Équité

La promotion de conditions justes pour l'ensemble des artistes professionnels, et ce, pour les artistes en début de carrière en passant par les groupes culturels minoritaires et les personnes ayant un handicap, de façon à pouvoir accroître les possibilités de programmation de l'organisme. Nous avons tous le droit à un traitement équitable, mais nous ne bénéficions pas tous d'un accès similaire aux ressources, aux occasions ou aux avantages. L'atteinte de l'égalité ne signifie pas nécessairement l'offre de services égaux aux personnes ou aux groupes, mais peut nécessiter l'utilisation de mesures spécifiques pour assurer l'équité.

Directions stratégiques

Par ses politiques et ses programmes, **artsnb** veut encourager l'excellence artistique au Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi le Conseil doit gérer une demande croissante de financement et de services avec les fonds alloués. Les objectifs suivants ont été définis ainsi :

Objectif A : Partenariat et ressources

artsnb obtient du financement additionnel et une plus grande sécurité financière pour le secteur des arts et les artistes du Nouveau-Brunswick et s'assure que les fonds qui sont actuellement disponibles sont distribués de façon stratégique.

Objectif B : Renforcement des capacités

artsnb permet aux artistes de réaliser leur potentiel en offrant des subventions, en augmentant les occasions de perfectionnement professionnel, en appuyant les échanges et en encourageant une profession artistique dynamique au Nouveau-Brunswick.

Objectif C : Programmes pertinents

Les programmes d’artsnb subviennent aux besoins des artistes et s’adaptent au fil du temps pour satisfaire ces besoins. L’efficacité d’artsnb dépend de la livraison de programmes de soutien pertinents, efficaces et stratégiques à sa clientèle artistique. Un examen des tendances, des changements et des défis aux paliers national et international permet d’appuyer les artistes néo-brunswickois ici et ailleurs.

Objectif D : Engagement

artsnb encourage publiquement les arts. Tout en étant fidèle à son engagement continu envers la profession d’artiste professionnel, l’organisme se prononce publiquement sur la contribution des arts et des artistes à la vie de tous les jours, et la façon dont son mandat améliore la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. artsnb définit une stratégie publique, laquelle définit clairement comment le travail d’artsnb dans le secteur des arts professionnels est avantageux pour tous les Néo-Brunswickois.

Objectif E : Équité

artsnb s’engage à rechercher et cibler des groupes dans la communauté artistique qui ont des besoins différents, afin de mettre sur pieds des programmes et des messages qui les encourage à s’orienter vers **artsnb**. L’organisme reconnaît que même si tous ont le droit d’être considérés comme égaux, certains n’ont pas le même accès aux ressources, aux occasions ou aux avantages. L’atteinte de l’égalité ne signifie pas nécessairement qu’il faut traiter toute personne ou

tout groupe de la même manière, mais peut en fait signifier qu’il faudra user de mesures précises pour assurer l’équité (pour les artistes autochtones, les nouveaux groupes minoritaires ou déjà existants, les personnes sourdes ou qui ont un handicap, les LGBTQ, etc.)

Plan d’action

Pour atteindre les objectifs définis, **artsnb** mettra en oeuvre les actions et stratégies suivantes pendant l’exercice financier 2013-2014 :

Objectif A : Partenariat et ressources

- Embaucher deux agents de l’Initiative conjointe de développement économique (l’ICDE) chargés de la sensibilisation.
- Explorer les initiatives des Organismes publics de soutien aux arts de l’atlantique (OPSAA).
- Travailler à la création d’un symposium des arts autochtones pour la région atlantique.
- Mettre sur pied un programme de résidence en création de l’OPSAA pour solidifier les échanges entre disciplines artistiques et renforcer les liens régionaux entre les artistes des quatre provincesdu Canada atlantique.

Objectif B : Renforcement des capacités

- Ajouter une composante de développement professionnel au Programme de développement de carrière grâce à laquelle les artistes pourront faire une demande pour documenter leur travail et créer des plateformes promotionnelles comme des sites Web.
- Continuer de défendre la nécessité de mesures législatives sur le statut de l’artiste.
- Continuer de rechercher du financement équitable.
- Continuer de rechercher du financement pour des programmes stables pour les Premières Nations.

Objectif C : Programmes pertinents

- Continuer d’organiser des réunions avec des intervenants-clés de disciplines précises de façon à s’assurer que les programmes d’artsnb satisfont aux besoins des artistes dans toutes les disciplines.
- Créer des formulaires de demandes en ligne pour faciliter le processus de demandes pour les artistes participant à des programmes d’artsnb.
- Viser à établir des services de soutien et des programmes solides pour les Premières Nations.
- Fournir des initiatives et des ateliers de sensibilisation sur l’équité.
- Participer aux tables rondes sur les ressources humaines dans le secteur culturel pour le Nouveau-Brunswick.

Objectif D : Engagement

- Conserver les réunions tripartites.
- Organiser des réunions avec des intervenants-clés propres aux disciplines.
- Participer à l’ébauche de la politique culturelle.
- Continuer de travailler avec la Commission de la jeunesse, le Cercle des aînés, les associations multiculturelles, les services d’établissement, et les organismes représentant d’autres groupes qui necollaborent pas présentement avec artsnb.
- Continuer de sensibiliser la population dans les médias sociaux et par l’entremise d’initiatives de relations publiques stratégiques.
- Préparer des enquêtes et des ateliers avec des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick.
- Continuer de collaborer avec ArtsLink et l’AAAPNB en ce qui a trait à la Journée des arts, soulignée à l’automne à l’Assemblée législative.
- Collaborer avec les organismes artistiques professionnels, les bailleurs de fonds privés, et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

Objectif E : Équité

- Définir un programme destiné aux artistes autochtones des Premières Nations, de groupes minoritaires nouveaux ou existants, sourds ou ayant un handicap, LGBTQ, etc.)
- Offrir des ateliers aux Premières Nations, aux groupes multiculturels, aux personnes sourdes et aux personnes ayant une limitation fonctionnelle.
- Examiner les meilleures pratiques en matière de programmes équitables ailleurs au pays.



Christian Michaud, ARTS VISUELS

CRÉATION – Catégorie B

Les jardins de Cythère

Quand Christian Michaud a terminé sa maîtrise en peinture dans les années 1980 à Montréal, peu de place était accordée à la peinture par les galeries montréalaises. « Le recours par les artistes aux nouvelles technologies, l'art de l'installation et la pratique de l'objet étaient ce que l'on pouvait observer dans la grande majorité des centres d'artistes et galeries. Je me suis dit que j'allais laisser la peinture de côté pour explorer ces nouvelles propositions. » Quand il est arrivé au Nouveau-Brunswick en 2002, c'est le cheminement qu'il avait fait : de l'installation en passant par la pratique de l'objet recyclé. À partir de 2005, l'artiste effectue un retour à la peinture. Le travail de la surface picturale fera écho aux qualités visuelles plastiques qu'on observe dans son travail de l'objet, tout en prenant des proportions qui relèvent d'une occupation plus physique de la salle d'exposition.

Ce projet *Les jardins de Cythère* est un aboutissement de ce qu'il fait depuis son arrivée au Nouveau-Brunswick. Le choix de titre repose sur les possibilités qu'offre cette phrase littéraire sur le plan de la plasticité de l'image : formes, textures, traces, motifs, couleurs. Il considère que ce sont là des éléments d'expression tout à fait appropriés pour alimenter son présent cadre de recherche : « Ma responsabilité est de mettre dans un espace public mon travail de recherche pour le partager une fois terminé. »

Au cours des prochaines années, Christian Michaud aimerait développer des collaborations plus soutenues avec des artistes qui œuvrent dans le domaine des nouvelles technologies. « Mes prochaines demandes de bourses vont être sous forme de résidence d'artistes, pour aller chercher cette formation, et l'intégrer à ma pratique picturale. »



« Ma responsabilité est de mettre dans un espace public mon travail de recherche pour le partager une fois terminé. »



< ci-contre (haut)
Les jardins de Cythère (détail)
triptyque, acrylique sur toile, 12,7 x 33 cm

< ci-contre (bas)
Embarquement pour Cythère
triptyque, acrylique sur toile, 111 x 112 cm



Photographe : Mathieu Léger

« Ce n’est pas important pour moi que les gens sachent que c’est de l’art, je pense que parfois les gens vont justement s’aliéner de l’objet s’ils savent que c’est un objet ou un projet d’art. »

Jennifer Bélanger, ARTS VISUELS

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE – Artiste en résidence

Faire avec

Jennifer Bélanger trouve qu’il est parfois difficile d’avoir une pratique artistique soutenue, mais elle souhaiterait investir davantage de son temps dans l’atelier. « Plus ça va, plus je travaille uniquement en estampe; j’aimerais pouvoir me concentrer là-dessus et m’améliorer au niveau technique. Je travaille dans un centre d’artistes autogéré et je suis chargée de cours à l’université [...] alors les occasions de partir pour me concentrer sur un projet, sont de plus en plus importantes. »

Cet été, elle s’est rendue aux Îles de la Madeleine pour la résidence-événement *Faire Avec*. Son projet pour cette résidence : une intervention utilisant des objets trouvés dans des magasins d’occasion locaux. Elle choisit des objets, les transforme et les réinsère dans le magasin.

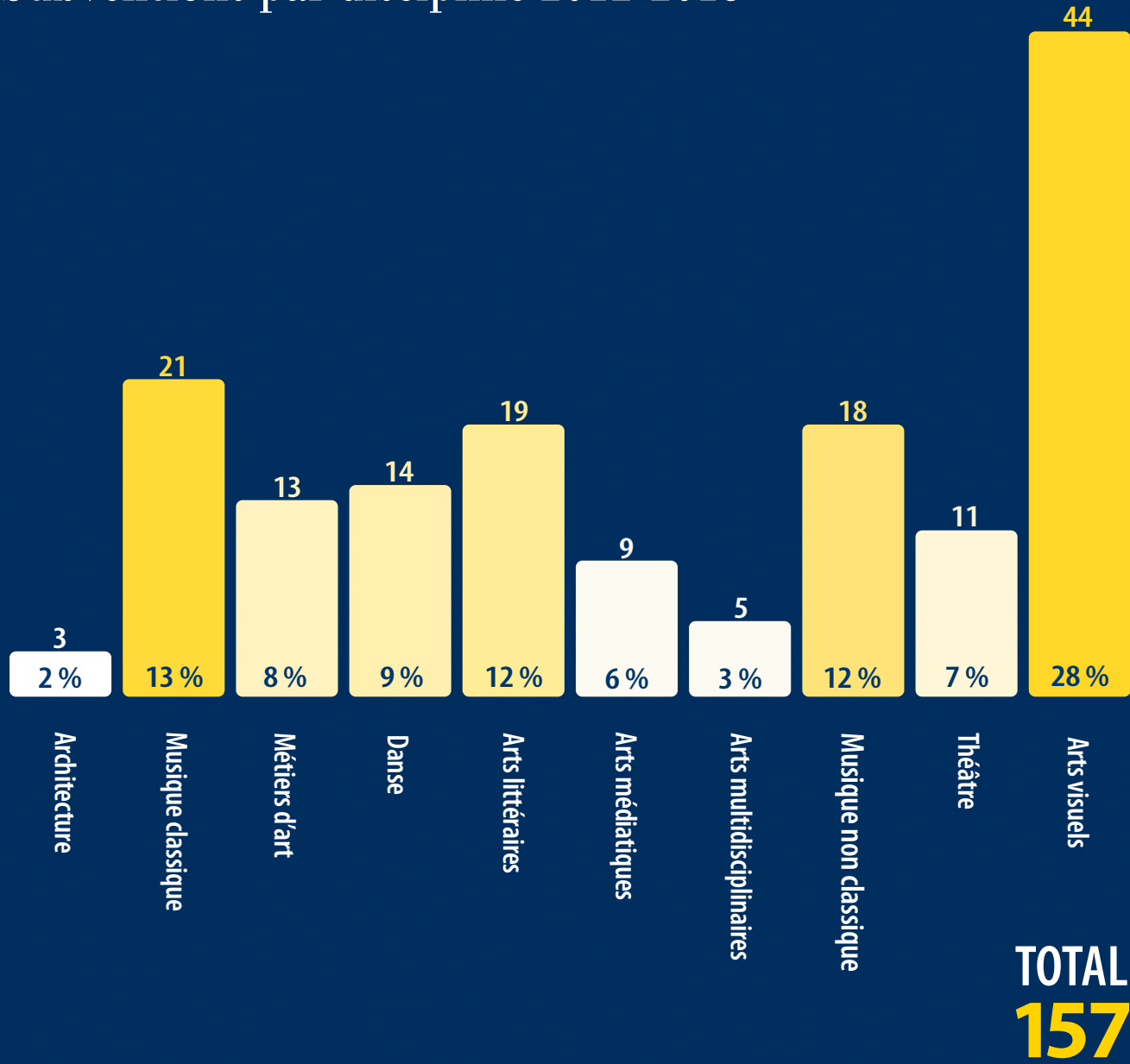
Elle s’intéresse à ce genre d’intervention, car cela met en question la valeur de l’objet et celle de l’objet d’art, ce qui est toujours très subjectif. C’est certain qu’il est plus difficile de juger du niveau d’engagement envers le projet. « Je ne suis pas là quand le public observe l’objet. Je le place et il se fait découvrir. Ce n’est pas la même chose que d’avoir des œuvres dans une galerie, où l’on peut être présent, on peut compter les gens qui passent, on peut entendre les commentaires, c’est moins tangible comme résultats, et ça, c’est correct. L’histoire que je me raconte concernant le cheminement de l’objet est sûrement plus intéressante que la réalité. » Elle ajoute : « Ce n’est pas important pour moi que les gens sachent que c’est de l’art, je pense que parfois les gens vont justement s’aliéner de l’objet s’ils savent que c’est un objet ou un projet d’art. »





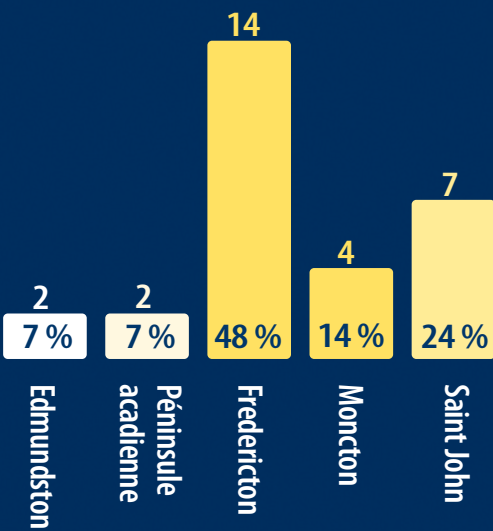
David Umholtz
Navigation Lights,
acrylique sur toile, 61 x 76 cm

Rapport des indicateurs de rendement
Subventions par discipline 2012-2013*

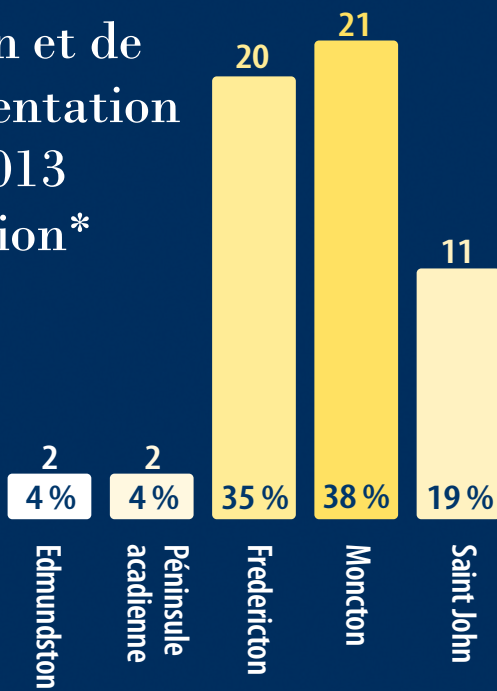


* les pourcentages sont arrondis

Bourses d'études
2012-2013*



Subventions de
création et de
documentation
2012-2013
par région*



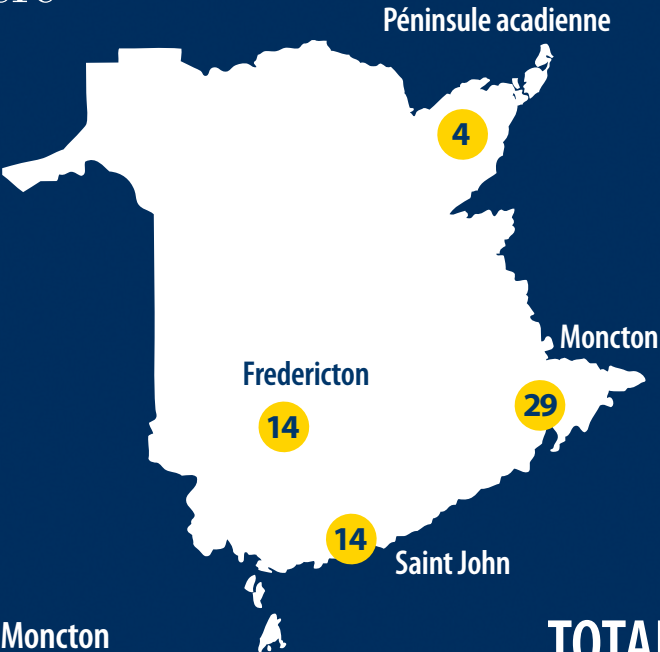
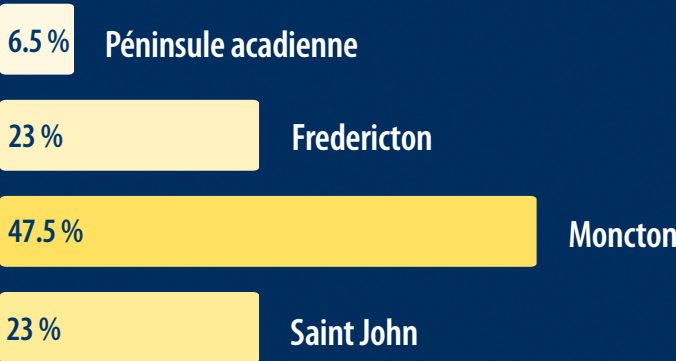
Artistes en résidence 2012-2013*



Subventions par région

Péninsule acadienne 12.5 %
Fredericton 50 %
Moncton 25 %
Saint John 12.5 %

Développement de carrière
Subventions par région
2012-2013*



TOTAL
61

Subventions attribuées aux artistes

ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2012-2013	417	157	671 000 \$
2011-2012	430	154	763 562 \$
2010-2011	364	172	777 258 \$
2009-2010	472	220	923 675 \$
2008-2009	363	185	648 080 \$
2007-2008	393	197	831 377 \$
2006-2007	418	181	702 528 \$
2005-2006	428	190	706 350 \$
2004-2005	397	168	708 971 \$
2003-2004	409	162	842 344 \$



Dan Xu, ARTS VISUELS

CRÉATION – Catégorie B

Documenting the Landscape of Saint John

Au cours des milliers d’années d’évolution de la peinture à encre de Chine et au lavis, de nombreuses techniques et modes d’expression ont jailli. Au fil des vingt dernières années, Dan Xu s’est efforcée de raffiner la tradition de la peinture chinoise de paysage pour la placer dans un nouveau contexte. Sa première exposition solo au Canada, prévue du mois de janvier au mois de mars 2014 au Saint John Arts Centre, comprend des œuvres inspirées d’une nouvelle interprétation des paysages canadiens. Dan Xu unit les techniques traditionnelles à une perspective moderne.

La subtilité et la simplicité de cette technique classique de peinture encouragent le public à vivre l’expérience des paysages nord-américains d’une tout autre manière. En plus de faire voir Saint John d’un nouvel œil, ces œuvres persuadent le public de voyager dans ses propres souvenirs et expériences relatifs au paysage. « Ici, au Canada, au Nouveau-Brunswick, à Saint John, ils ont les plus beaux paysages au monde. Je veux apporter une certaine culture chinoise et l’exposer. C’est comme un poème sur la nature. Voilà la philosophie et c’est ce que je veux montrer aux gens. »

Quand elle est venue de la Chine s’installer au Canada, Dan Xu a déployé tous ses efforts pour trouver une façon de continuer à travailler en peinture traditionnelle chinoise : « Il est difficile de trouver du soutien, en tant que nouvel arrivant au pays. Je n’ai pas abandonné, j’ai continué et j’espérais que mon nouveau pays m’aimerait parce que j’apporte quelque chose : la culture chinoise. » Elle espère plus tard faire voyager l’exposition en Chine. « Les peintures chinoises ne sont pas seulement le reflet de la Chine, elles peuvent aussi évoquer le Canada. Je veux montrer que le Canada ne consiste pas seulement en de grandes villes, que c’est un pays paisible. »

< ci-contre, (haut)
Millidgeville Rivershore (2013),
encre sur papier Xuan, 49,5 x 27cm
Photographe : Romy Zhang

< ci-contre, (bas)
Back yard (2013),
encre sur papier Xuan, 68 x 138 cm
Photographe : Romy Zhang



Photographe : Romy Zhang

« [...] à Saint John, ils ont les plus beaux paysages au monde. Je veux apporter une certaine culture chinoise et l’exposer. C’est comme un poème sur la nature. »

Photographe : Matt Carter



« J’aime l’idée que nous puissions créer un événement qui intègre la collectivité, qui permet d’essayer quelque chose de nouveau, même si c’est seulement de l’improvisation ».

Joel Leblanc, MUSIQUE

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE – Artiste en résidence au Charlotte Street Art Centre

Lorsqu’il s’agit de collaborer à des projets musicaux, ce n’est que naturel pour Joel Leblanc, qui a récemment travaillé comme artiste en résidence au Charlotte Street Art Centre à Fredericton. Avec l’aide d’Evan Shaw, il a créé de nombreuses compositions inclusives; des pièces qui sont assez ouvertes pour que quiconque puisse les interpréter, peu important leurs habiletés techniques ou leurs antécédents idiomatiques.

Un appel a d’abord été lancé à la collectivité de se joindre à Joel et Evan dans une série de séances d’improvisation. Pendant trois mois, Joel et Evan se sont souvent rencontrés pour discuter d’idées et pour préparer du matériel pour les répétitions ouvertes à tous. « Pour gérer une collaboration de grande envergure, nous avons commencé en cherchant, premièrement, à savoir si quelqu’un allait se pointer, parce que c’est un appel hors de l’ordinaire; les gens n’y sont pas habitués et, deuxièmement, à savoir ce que nous avons comme instrument et combien les gens sont ouverts à ce que nous faisons. »

Joel est heureux de faire participer la collectivité grâce à une intégration directe dans l’art qu’il crée. « J’aime l’idée que nous puissions créer un événement qui intègre la collectivité, qui permet d’essayer quelque chose de nouveau, même si c’est seulement de l’improvisation. Cette idée seule, savoir que c’est possible, est stimulante pour moi, je crois que c’est l’une des meilleures façons d’interagir avec le grand public. »

Même s’il aime vraiment ce genre de travail de collaboration de grande envergure et il est toujours intéressé à travailler avec des musiciens de tous les niveaux, amateurs, professionnels et tout ce qu’il y a entre les deux, pour voir ce qu’ils apportent à ce genre de travail, il prend aussi le temps de se concentrer sur sa propre musique. « Parfois je dois faire de l’introspection et travailler sur ma propre musique, mais parfois je ressens le besoin de m’intégrer à un plus grand groupe pour voir ce qui va se passer. Ça revigore mon processus. »

ci-contre >

Hards (core) avec Joel Leblanc et Evan Shaw
au Charlotte Street Arts Centre (2013)
Photographe : Matt Carter





David Umholtz
In the Kill of Staten Island,
acrylique sur toile, 61 x 76 cm

Résultats des concours 2012-2013

SUBVENTIONS À LA CRÉATION –
CATÉGORIE A
(1^{er} avril 2012)

30 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES
Herménégilde Chiasson, Grand-Barachois |
15 000 \$

MÉTIERS D'ART
Anna Torma, Baie Verte | 15 000 \$

SUBVENTIONS À LA CRÉATION –
CATÉGORIE B
(1^{er} avril 2012)

97 750 \$

MÉTIERS D'ART
Denise Richard, Fredericton | 7 000 \$

DANSE
Lesandra Dodson, Fredericton | 7 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES
Dyane Léger, Moncton | 7 000 \$
Kathy-Diane Leveille, Quispamsis | 7 000 \$
Sharon McCartney, Fredericton | 6 750 \$

MUSIQUE NON CLASSIQUE
Debbie Ashade, Saint John | 7 000 \$
Sandy E.A. McKay, Rothesay | 7 000 \$

THÉÂTRE
Paul Bossé, Moncton | 7 000 \$

ARTS VISUELS
Wayne Brooks, Fredericton | 7 000 \$
Carol Collicutt, Fredericton | 7 000 \$
Raymonde Fortin, Moncton | 7 000 \$
Vicky Lentz, Saint-Jacques | 7 000 \$
Dennis Reid, Dorchester | 7 000 \$
James Wilson, Hampton | 7 000 \$

SUBVENTIONS À LA CRÉATION –
CATÉGORIE C
(1^{er} avril 2012)

28 000 \$

MÉTIERS D'ART
Valerie Jean, Fredericton | 3 500 \$
Erica Sullivan, Fredericton | 3 500 \$

ARTS MÉDIATIQUES
Jessica Arseneau, Moncton | 3 500 \$
Angela O'Hara, L'Tete | 3 500 \$
Bronwen Mosher, New Maryland | 3 500 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Margaret Paul, Fredericton | 3 500 \$

ARTS VISUELS
Rebecca Belliveau, Moncton | 3 500 \$
Troy Stanley, Newburg | 3 500 \$

SUBVENTIONS À LA
DOCUMENTATION
(1^{er} avril 2012)

14 000 \$

THÉÂTRE
Sarah Higgins, Fredericton | 7 000 \$

ARTS VISUELS
Georgette Bourgeois, Moncton | 7 000 \$

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS
(15 juillet 2012)

60 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES EN ANGLAIS
M.T. Dohaney, Fredericton | 20 000 \$

ARTS DE LA SCÈNE
Édith Butler, Paquetville | 20 000 \$

ARTS VISUELS
David Umholtz, Deer Island | 20 000 \$

SUBVENTIONS À LA CRÉATION –
CATÉGORIE A
(1^{er} octobre 2012)

60 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES
Tammy Armstrong, Fredericton | 15 000 \$
David Lonergan, Moncton | 15 000 \$

MÉTIERS D'ART
Judy Blake, Lincoln | 15 000 \$

MUSIQUE NON CLASSIQUE
Beverly Glenn Copeland, Oak Point | 15 000 \$

SUBVENTIONS À LA CRÉATION –
CATÉGORIE B
(1^{er} octobre 2012)

108 500 \$

MUSIQUE CLASSIQUE
Richard Gibson, Moncton | 3 200 \$
Ludmila Knezkova-Hussey, Rothesay |
6 057 \$
Michael R Miller, Fredericton | 5 857 \$

MÉTIERS D'ART
Darren Emenau, Central Greenwich | 7 000 \$

DANSE
Sarah Johnson Power, Saint John | 7 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES
Régis Brun, Moncton | 7 000 \$

Sarah Murphy, Bocabec | 4 480 \$
Brent Sherrard, Miramichi | 7 000 \$

ARTS MÉDIATIQUES
John Claytor, Sackville | 7 000 \$
Elliott Hearte, Sackville | 7 000 \$

THÉÂTRE
Lisa Anne Ross, Fredericton | 5 850 \$

MUSIQUE NON CLASSIQUE
François Émond, Grand-Barachois | 6 056 \$

ARTS VISUELS
Ann Manuel, Fredericton | 7 000 \$
Christian Michaud, Edmundston | 7 000 \$
Jean Rooney, French Lake | 7 000 \$
Neil Rough, Edgetts Landing | 7 000 \$
Xu Dan, Saint John | 7 000 \$

SUBVENTIONS À LA CRÉATION –
CATÉGORIE C
(1^{er} octobre 2012)

24 500 \$

MÉTIERS D'ART
Leigh Merritt, Tay Creek | 3 500 \$

ARTS LITTÉRAIRES
Kerry-Lee Powell, Moncton | 3 500 \$
Brian Tucker, Miramichi | 3 500 \$

MUSIQUE NON CLASSIQUE
Joey Haché, Moncton | 3 500 \$

THÉÂTRE
Louise Poirier, Moncton | 3 500 \$

ARTS VISUELS
John Cushnie, Sussex | 3 500 \$
Marie Verhaegen-Fox, Fredericton | 3 500 \$

SUBVENTIONS À LA DOCUMENTATION
(1^{er} octobre 2012)

14 000 \$

ARTS MÉDIATIQUES
Valerie LeBlanc, Moncton | 7 000 \$

ARTS VISUELS
William Forrestall, Fredericton | 7 000 \$

BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS
(1^{er} février 2013)

64 238.33 \$

MUSIQUE CLASSIQUE
Alain Gaudet, Val-d'Amour | 2 500 \$
Michael MacMillan, Sussex | 2 500 \$
Jaekwan Chong, Riverview | 2 500 \$
Matthieu Deveau, Fredericton | 2 500 \$
Justin Doucet, Beresford | 2 500 \$
David Cooper, Fredericton | 2 500 \$

MÉTIERS D'ART
Jade Ansley, Fredericton | 2 500 \$
Katie J Nicholas, Fredericton | 2 500 \$

DANSE
Cara Roy, Fredericton | 2 500 \$
Jugun Park, Quispamsis | 1 000 \$
Catherine Parlee, Dieppe | 1 000 \$
Gabrielle Pelletier, Saint John | 1 000 \$
Hannah Young, Bathurst | 1 000 \$
Sadie MacDonald, Rothesay | 238.33 \$

MUSIQUE NON CLASSIQUE
Kathleen Gorey-McSorely, Fredericton |
2 500 \$
Jonathan Arseneau, Moncton | 2 500 \$
Kaitlin Reid, Quispamsis | 2 500 \$
Émilie Landry, Campbellton | 2 500 \$

THÉÂTRE
Robert Lynn, Fredericton | 2 500 \$
Warren Macauley, Fredericton | 2 500 \$

ARTS VISUELS
Alexandra Keely MacLean, New Maryland |
2 500 \$
Amy Colpitts, Riverview | 2 500 \$
Ryan Lebel, Fredericton | 2 500 \$
Samuel LeBouthillier, Charters Settlement |
2 500 \$
Patrick Allaby, Fredericton | 2 500 \$
Alison Willms, Fredericton | 2 500 \$
Rebecca Thomas, Hampton | 2 500 \$
Christopher Donovan, Hampton | 2 500 \$
Meghan Clark, Hartland | 2 500 \$

ARTISTE EN RÉSIDENCE
(1^{er} février 2013)

68 060 \$

MUSIQUE CLASSIQUE
University of New Brunswick, Fredericton |
9 800 \$
University of New Brunswick, Saint John |
10 000 \$

DANSE
Fredericton Arts and Learning Inc.,
Fredericton | 10 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES
University of New Brunswick, Faculty
of Arts, Fredericton | 10 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
Struts Gallery, Inc., Sackville | 10 000 \$

THÉÂTRE
Théâtre populaire d'Acadie, Caraquet |
10 000 \$
NotaBle Acts Theatre Company, Fredericton |
5 000 \$

MUSIQUE NON CLASSIQUE
SappyFest Inc, Sackville | 3 260 \$

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
VOLET ARTISTE EN RÉSIDENCE

36 823.08 \$

MUSIQUE CLASSIQUE

Tim Blackmore, Saint John | 2 898 \$
Michel Cardin, Riverview | 3 731.58 \$
Martin Kutnowski, Fredericton | 2 825 \$

MUSIQUE NON CLASSIQUE

Joel LeBlanc, Fredericton | 9 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Daniel Dugas, Dieppe | 3 500 \$
Sharon McCartney, Fredericton |
1 018.50 \$

DANSE

Georgia Rondos, Saint John | 3 200 \$

ARTS VISUELS

Jennifer Bélanger, Moncton | 4 000 \$
Jean-Denis Boudreau, Moncton | 4 650 \$
Laura Ritchie, Fredericton | 2 000 \$

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
VOLET ARTS SUR INVITATION

50 628.48 \$

ARCHITECTURE

Monica Adair, Saint John | 1 000 \$
Stephen Kopp, Saint John | 1 000 \$
John Leroux, Fredericton | 2 000 \$

MUSIQUE CLASSIQUE

Tim Blackmore, Saint John | 1 000 \$

Michel Cardin, Riverview | 1 000 \$
Laurissa Chitty, Saint John | 1 000 \$
Carl Philippe Gionet, Caraquet | 1 500 \$
Ludmila Knezkova-Hussey, Rothesay |
2 000 \$
Roger Lord, Moncton | 2 000 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

W.L. Altman, Sackville | 1 100 \$
Valerie LeBlanc, Dieppe | 683.53 \$

MÉTIERS D'ART

Beth Biggs, Fredericton | 1 550 \$
Kristen Bishop, Fredericton | 1 000 \$
Maja Padrov, Gagetown | 1 552.18 \$
Juliette Scheffers, Harvey | 1 650 \$

DANSE

Georgia Rondos, Rothesay | 2 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Joe Blades, Fredericton | 413 \$
Gracia Couturier, Moncton | 1 000 \$
Beth Powning, Markhamville | 2 000 \$

ARTS MÉDIATIQUES

Julien Cadieux, Shediac | 2 000 \$
Elliott Hearte, Sackville | 2 000 \$
Tara Wells, Sackville | 900 \$

MUSIQUE NON CLASSIQUE

Julie Aubé, Moncton | 2 000 \$
John Boulay, North Tetagouche | 2 000 \$
Serge Brideau, Moncton | 500 \$
Elizabeth Hayward, Saint John | 515.31 \$
Kevin McIntyre, Moncton | 1 200.12 \$
Jessica Rhaye Grimmer, Saint John | 2 000 \$

THÉÂTRE

Gabriel Robichaud, Dieppe | 2 000 \$
Lisa Anne Ross, Fredericton | 793.07 \$

ARTS VISUELS

Jared Betts, Moncton | 2 000 \$
Amanda Dawn Christie, Moncton | 886 \$
Tamara Henderson, Sackville | 2 000 \$
Mark Iglooliorte, Sackville | 909.31 \$
Robert Morouney, Sackville | 644.29 \$
Robert A. Van de Peer, St. Andrews | 2 000 \$
Janice Wright Cheney, Fredericton | 831.67 \$

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
VOLET DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL
(Études à plein temps)

9 500 \$

MUSIQUE CLASSIQUE

Terri Croft, Riverview | 2 000 \$

ARTS VISUELS

Maryse Arsenault, Moncton | 2 500 \$
Robert MacInnis, Riverview | 2 500 \$

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Meredith Snider, Island View | 2 500 \$

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
ÉTUDES À TEMPS PARTIEL ET
À COURT TERME

10 000 \$

DANSE

Nawal Doucette, Saint John | 1 000 \$
Julie Duguay, Bathurst | 1 000 \$
Sarah Johnson-Power, Saint John | 1 000 \$

ARTS LITTÉRAIRES

Kerry-Lee Powell, Moncton | 1 000 \$

THÉÂTRE

Gabriel Robichaud, Dieppe | 1 000 \$

ARTS VISUELS

Carole Bherer, Bathurst | 1 000 \$
Jean-Denis Boudreau, Moncton | 1 000 \$
William Forrestall, Fredericton | 1 000 \$
Raymonde Fortin, Moncton | 1 000 \$
Mathieu Léger, Moncton | 1 000 \$

Les Résidences de création avec le Manitoba,
le Maine et le Québec font partie de l'exercice
2011-2012, mais elles ont été gérées trop
tard pour être incluses dans le rapport
annuel de l'an dernier. Les résultats sont
indiqués ci-dessous.

RÉSIDENCE DE CRÉATION
NOUVEAU-BRUNSWICK-MANITOBA
ARTS VISUELS

Mathieu Léger, Moncton | 10 000 \$

RÉSIDENCE DE CRÉATION
NOUVEAU-BRUNSWICK-MAINE
ARTS VISUELS

Mathieu Léger, Moncton | 10 000 \$

RÉSIDENCE DE CRÉATION
NOUVEAU-BRUNSWICK-QUÉBEC
ARTS VISUELS

Christiana Myers, Sussex Corner | 10 000 \$

2012-2013 JURÉS

Jacques Arsenault
Kashena Bartlett
Nancy Bauer
Paul Bossé
Paul Edouard Bourque
Marshall Button
Chantal Cadieux
Diana Carle
Paul Casky
Daniel Castonguay

Greg Charlton
Lee Horus Clark
Gregory Cook
Michel Deschênes
Igor Dobrovolskiy
Lesandra Dodson

Daniel Dugas
Raymonde Fortin
Raymond Fraser
Melvin Gallant

Dianne Garrett
Pierre Gérin
Chris Giles
Emma Haché

Hélène Harbec
Kevin Herring
Bonny Hill
Suzanne Hill

Katharine Hooper
Laurence Hutchman

Mark Iglooliorte
Ron Irving
Sarah Johnson Power

Wendy Johnston
Gretchen Kelbaugh
Paula Keppie

Yvonne Kershaw
Stu Kestenbaum
Adriana Kuiper
Martin Kutnowski
Chris LeBlanc

Claude LeBouthillier
Mario LeBreton
Ross Leckie
Sylvie Legault
Vicky Lentz

Anika Lirette
Diane Losier
Stephen May
Sharon McCartney
Robert Moore

Jean-Pierre Morin
Natalie Morin
Maja Padrov
Freeman Patterson
Graeme Patterson

Bernadine Perley
Beth Powning
Monique M. Richard
Lucille Robichaud
Rocky Sappier

Craig Schneider
Owen S. Steel
Lynne Surette
Jessica Tomlinson
Brigid Toole-Grant

David Umholtz
Tam-Ca Vo-Van
Melinda Ward
James Wilson

Janice Wright Cheney
Andrei Zaharia



Elliott Hearte, ARTS MÉDIATIQUES

CRÉATION – Catégorie B
In Secret Kept, In Silence Sealed

Elliott Hearte, artiste des nouveaux médias vivant à Sackville, offre *In Secret Kept, In Silence Sealed*, une performance VJ d’une heure et une installation interactive avec Tara T. Wells, artiste de nouveaux médias. Une performance est enregistrée en direct et devient ensuite une installation lorsqu’elle est entrée dans un programme qui manipule le son et l’image par l’entremise d’un capteur de proximité. Les paysages sonores à plusieurs couches explorent de nombreux angles et points de vue à leur sujet. Des récits personnels, des statistiques, des séquences de nouvelles et des bruits sauvages génèrent un récit fragmenté; une histoire à plusieurs voix. Dans *In Secret Kept, In Silence Sealed*, Elliott Hearte plonge dans le côté sombre, silencieux de la culture gaie. Elle ajoute à ses œuvres précédentes en adressant l’image corporelle, l’expression du genre et les systèmes d’exclusion au sein de la communauté gaie. « Il s’agit de révéler des choses qui se passent, mais dont les gens ne veulent pas parler. Il est important de lever le voile sur l’autre côté de la communauté gaie. »

Le travail de Hearte des dernières années a mené à cette première installation de grande envergure : « Je dirais que toutes mes œuvres s’inspirent des œuvres précédentes. Je vois ce genre de mélange de différents nouveaux médias, mais aussi d’autres médias moins jeunes, tels la vidéo ou le film, se continuer dans ma pratique, probablement à jamais. » Une partie de ses objectifs résident dans le désir de rendre accessible son travail à différents publics non seulement dans les grands centres urbains, mais partout au Nouveau-Brunswick. « Je ne suis pas certaine que ma démarche fera l’unanimité, mais j’espère que le public sera intrigué à tout le moins. J’espère provoquer une réflexion, même si je fais des mécontents. »



« Il s’agit de révéler des choses qui se passent, mais dont les gens ne veulent pas parler. Il est important de lever le voile sur l’autre côté de la communauté gaie. »



< ci-contre
captures d’écran, *In Secret Kept, In Silence Sealed*. (2013)



Photographe : Nikki Sheppy

« Le fait d’être dans ce centre culturel nous aide à comprendre notre travail comme artiste dans un contexte bien plus vaste. »

Kerry-Lee Powell, LITTÉRATURE

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE – Résidence de Banff

Lors de sa résidence au Banff Centre, Kerry-Lee Powell a travaillé sur un manuscrit de poésie qui devrait être publié par *Biblioasis Press* en 2014. Le recueil est un projet très personnel qui est en cours depuis quelques années déjà. « J’écris sur mon père qui a participé à la Deuxième Guerre mondiale. Il a souffert du syndrome post-traumatique puis s’est finalement suicidé, alors j’ai mis bien du temps à pouvoir écrire sur ce sujet. C’est un livre important à bien des égards pour moi et j’espère qu’il en sera de même pour d’autres. Les traumatismes sont des sujets qui nous touchent tous. »

Étant donné que c’est l’une de ses premières résidences, Powell est heureuse d’avoir eu la chance de pouvoir prendre le temps d’écrire, mais aussi de rencontrer d’autres poètes accomplis qui travaillent comme éditeurs et qui la guident. Elle commence à comprendre que l’écriture est un processus de collaboration : « J’écris seule. Lorsque je discute avec d’autres auteurs, je me rends vraiment compte que lorsqu’un livre est finalement publié, c’est le produit de l’incroyable travail d’un groupe de personnes. On n’est pas le seul créateur du travail; les éditeurs, les gens qui sont prêts à lire l’œuvre et à la financer, contribuent largement à un effort collaboratif au bout du compte. »

Le Banff Centre offre aux artistes le soutien dont ils ont besoin pour créer, trouver des solutions et rendre l’impossible possible. « C’est tellement encourageant de rencontrer d’autres personnes qui sont en résidence. Tout le monde regarde son travail d’un nouvel œil, simplement à force d’être dans cet environnement. Ça nous donne la chance de nous concentrer. Le fait d’être dans ce centre culturel nous aide à comprendre notre travail comme artiste dans un contexte bien plus vaste. »





David Umholtz
Hardwood Island,
acrylique sur panneau, 61 x 76 cm

Rapport du vérificateur indépendant

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK :

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies considérables, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DU VÉRIFICATEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies considérables.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques

que les états financiers comportent des anomalies considérables, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif.

W. JEFF STANDRING

comptable agréé

Le 19 juin 2013

BILAN				
Le 31 mars 2013				
CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK				
ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DES CHANGEMENTS				
DANS LES ACTIFS NETS				
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013				
ACTIF	2013	2012	2013	2012
Actif à court terme			Revenue	
Liquidités et placements temporaires	403 047 \$	446 641 \$	Affectation annuelle	700 000 \$
Comptes débiteurs	31 265	22 979	Projets spéciaux	4 500
Frais payés d’avance	<u>0</u>	<u>2 841</u>	Ministère du Tourisme,	
			du Patrimoine et de la Culture	480 325
	434 312	472 461	Politique du livre	45 000
			Autres subventions et contributions	22 739
Immobilisations (Note 2)	<u>0</u>	<u>3 739</u>	Subventions recouvrées	1 110
			Intérêt gagné	<u>6 440</u>
	<u>434 312 \$</u>	<u>476 200 \$</u>		<u>1 260 114</u>
				<u>1 312 372</u>
PASSIF			Dépenses	
Passif à court terme			Administration (Note 6)	160 483
Créditeurs et charges à payer	23 669 \$	14 640 \$	Présidence (Note 7)	5 558
Déductions d’employés à payer	697	2 140	Conseil et comités (Note 8)	30 106
Créditeurs bourses et bourses d’études	309 714	323 580	Gala du Prix du lieutenant-gouverneur	12 520
Revenus reportés	<u>0</u>	<u>22 000</u>	Subventions et bourses	671 000
			Services (Note 9)	42 879
			Autre	3 278
	334 080	362 360	Salaires et avantages	326 872
			Initiatives spéciales	<u>21 026</u>
ACTIF NET				<u>1 273 722</u>
Actifs nets sans restriction (Page 4)	<u>100 232</u>	<u>113 840</u>		<u>1 314 200</u>
	<u>434 312 \$</u>	<u>476 200 \$</u>	Excédent des (dépenses sur les revenus)	
			revenus sur les dépenses	(13 608)
				(1 828)
Engagements (Note 4)			Actifs nets en début d’exercice	<u>113 840</u>
				<u>115 668</u>
			Actifs nets en fin d’exercice	<u>100 232 \$</u>
				<u>113 840 \$</u>

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK			CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK		
ÉTAT DE L’ENCAISSE			NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS		
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013			LE 31 MARS 2013		
	2013	2012	1. Nature des opérations		
Liquidité fournie par (usage)			Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu’en janvier 2000. À ce moment le Conseil est devenu une agence sans lien de dépendance. Le but du Conseil est d’accorder des subventions et bourses aux personnes et aux organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d’impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(l) de la <i>Loi de l’impôt sur le revenu</i> .		
Opérations			2. Sommaire des principales conventions comptables		
Excédent des revenus sur les dépenses	(13 608) \$	(1 828) \$	Les états financiers ont été effectués conformément aux normes canadiennes de vérification pour les organismes à but non lucratif selon la Partie III du manuel du CICA en utilisant les politiques comptables résumées ci-dessous :		
Changement hors caisse des soldes de fonds de roulement :			Immobilisations		
Diminution (augmentation)			Les immobilisations sont comptabilisées au coût d’achat moins l’amortissement accumulé.		
en comptes débiteurs	(8 286)	(1 537)	Reconnaissance des revenus et dépenses		
Diminution (augmentation)			Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont comptabilisées comme revenus dans l’année dans laquelle les dépenses connexes sont effectuées. Les contributions sans restrictions sont comptabilisées comme revenus reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimée et son recouvrement est raisonnablement assuré.		
en dépenses payées d’avance	2 841	(1 001)	Les revenu de placement sans restriction sont constatés à titre de revenus lorsqu’ils sont acquis.		
Augmentation (diminution)			Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d’exercice.		
en dépenses payables	7 586	(3 475)			
Augmentation (diminution) en créditeurs					
bourses et bourses d’études	(13 866)	30 245			
Augmentation (diminution)					
en revenus reportés	(22 000)	(69 200)			
Diminution en immobilisations	<u>3 739</u>	<u>0</u>			
Augmentation (diminution) en liquidités	(43 594)	(46 796)			
Liquidités et placements temporaires en début d’exercice	<u>446 641</u>	<u>493 437</u>			
Liquidités et placements temporaires en fin d’exercice	<u>403 047 \$</u>	<u>446 641 \$</u>			

.....

Utilisation d’estimations

En vertu des Principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des événements courants par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l’avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter la somme de l’actif et du passif présenté à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l’année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

Liquidités et placements temporaires

Les montants comptabilisés comme liquidités et placements temporaires comprennent l’argent en main, les soldes bancaires et les placements à court terme encaissables en fonds du marché monétaire canadien.

3. L’impact des changements des méthodes comptables

L’organisation a décidé de mettre en application les normes de pratique comptable canadiennes applicables pour les organisations à but non lucratif comme indiqué dans la Partie III du manuel de comptabilité CICA. Les états financiers pour l’année se terminant le 31 mars 2013, le premier état financier de l’organisation faisant application de ces normes est fait avec les provisions de *PREMIER ADOPTANT POUR ORGANISATION À BUT NON LUCRATIF*, Partie 1501, pour premier adoptant de cette base comptable.

L’impact de l’adoption de ces règlements n’a eu aucun effet sur les actifs nets à la date de transition, c’est-à-dire, le 1^{er} avril 2011. Par conséquent, la position des états financiers au 1^{er} avril 2011 demeure inchangée (se référer au 31 mars 2011), comme suit :

ACTIF	
Liquidités et placements temporaires	493 437 \$
Comptes débiteurs	21 442
Dépenses payées d’avance	1 840
Immobilisations	<u>3 739</u>
	<u>520 458 \$</u>

PASSIF	
Créditeurs	18 630 \$
Retenue de l’employé	1 625
Bourses et bourses d’études	293 335
Revenu reporté	<u>91 200</u>
	404 790
ACTIF NET	<u>115 668</u>
	<u>520 458 \$</u>

4. Engagements

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick loue des bureaux situés au 649, rue Queen à Fredericton. Le bail, qui est comptabilisé à titre de contrat de location-exploitation, prévoit les paiements minimums approximatifs suivants au cours des cinq prochaines années :

Exercice financier se terminant en :	
2014	36 000 \$
2015	36 000
2016	38 000
2017	38 000
2018	40 000

Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 2 900 \$.

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent les liquidités, les placements temporaires, les comptes débiteurs, les bourses et les engagements liés à l’organisation.

Le Conseil évalue premièrement son actif financier et son passif financier à valeur juste. La valeur juste de ces instruments financiers donne une valeur approximative à la valeur comptable redevable à leur liquidité et leur échéance à court terme. Il évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti.

L’actif financier est ensuite évalué au coût amorti en tenant compte des liquidités, des placements temporaires et des comptes débiteurs. Le passif financier mesuré au coût amorti inclut les bourses et les engagements liés au commerce.

.....

Sauf indication contraire, il est de l’avis de la direction que le Conseil n’est pas exposé à des risques considérables d’intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est approximative à leurs valeurs comptables, sauf indication contraire.

6. Dépenses administratives	2013	2012
Communications	39 866 \$	21 812 \$
Dépenses générales	82 114	84 797
Intérêts et frais bancaires	1 128	378
Honoraires professionnels	14 000	12 875
Traduction et interprétation	1 722	292
Déplacements	<u>21 653</u>	<u>18 528</u>
	<u>160 483 \$</u>	<u>138 682 \$</u>

7. Dépenses de la présidence	2013	2012
Honoraires	1 346 \$	750 \$
Autre	317	152
Déplacements	<u>3 895</u>	<u>2 129</u>
	<u>5 558 \$</u>	<u>3 031 \$</u>

8. Dépenses du Conseil et des comités	2013	2012
Honoraires	5 980 \$	5 624 \$
Autre	1 646	2 138
Traduction et interprétariat	4 735	3 544
Déplacements	<u>17 745</u>	<u>13 719</u>
	<u>30 106 \$</u>	<u>25 025 \$</u>

9. Services	2013	2012
Jurys	37 549 \$	35 227 \$
Cercle des aînés	5 330	0
Commission de la jeunesse	<u>0</u>	<u>4 201</u>
	<u>42 879 \$</u>	<u>39 428 \$</u>

10. Dépendance économique

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d’ententes de financement avec la Province du Nouveau-Brunswick.

11. Données comparatives

Certaines des données de l’année précédente ont été reclassées pour être conformes à la présentation de cette année.



Mark Igloliorte, ARTS VISUELS

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE – arts sur invitation

Vestige matériel : Le temps et la gestualité en arts contemporains

Mark Igloliorte a accueilli à bras ouverts le changement de décor que lui a offert sa participation au vernissage et à l'installation *Vestige matériel : Le temps et la gestualité en arts contemporains* à la galerie Leonard et Bina Ellen du mois de février au mois d'avril dernier. Mark travaille habituellement dans son studio à Sackville. Il a œuvré de près avec la conservatrice Amelia Jones. « C'était génial de la voir travailler en personne. Autrement, je n'aurais pas pu voir les toiles installées côte à côte. » L'exposition était une rétrospective de quinze années d'œuvres d'artistes de partout dans le monde, mettant à l'avant-plan la matérialité de la facture de différents médias. « C'était incroyable de voir mes pièces dans une exposition où la qualité matérielle des œuvres était en avant-plan, où toutes les œuvres traitaient d'un surplus ou d'un manque de matérialité. »

Ce projet a permis à Mark de dépasser les frontières du Nouveau-Brunswick en termes d'engagement envers le public. Cette exposition bien en vue a mené à un article sur Mark dans la revue *Canadian Art Magazine* qui a coïncidé avec la couverture dans cette même revue de la Biennale de Venise, lui donnant du coup une couverture nationale et internationale. Mark est conscient de l'importance des bourses de développement de carrière : « En réalité, ce n'était pas une grosse bourse, mais sans cette bourse, je n'aurais pas pu faire le voyage. Travailler au Nouveau-Brunswick et exposer au Québec, cela me donne l'occasion de vivre ici, mais d'être présent sur la scène nationale. Cette bourse est importante pour les artistes en émergence. Son importance est stratégique : un petit montant peut avoir une grande valeur pour le particulier. »



Photographe : Nat Gorry

« [L']importance [de cette bourse] est stratégique : un petit montant peut avoir une grande valeur pour le particulier. »

< ci-contre

Photos de l'installation, *Material Traces*

Galerie Leonard et Bina Ellen, Montréal, février — avril 2013

Photographe : Carole-Monique Coallier



« [...] il n’y a pas de contraintes de production au bout de compte. C’est vraiment de la recherche pure. L’artiste est beaucoup plus libre, et ça lui permet d’avoir accès à nos installations. »

Marcel-Romain Thériault, THÉÂTRE

THÉÂTRE POPULAIRE D’ACADIE — Artiste en résidence

Le directeur du Théâtre populaire d’Acadie (TPA), Maurice Arsenault, comprend l’importance des résidences d’artiste au sein de sa compagnie. « Parfois, ça débouche sur des spectacles que la compagnie va produire parce que nous avons suivi les artistes de près durant leur résidence. D’autres fois, ce sont des projets qui ne s’avèrent pas être pour le TPA, mais nous avons tout de même permis aux artistes de créer des textes ou des débuts de spectacles qu’ils peuvent développer avec d’autres partenaires. »

Le TPA a accueilli l’auteur Marcel-Romain Thériault pour travailler à la première version du troisième volet de sa trilogie théâtrale, et pour terminer l’écriture d’un thriller tragi-comique auquel le TPA s’intéresse depuis quelques années. « Je trouve que Marcel-Romain est en ce moment un des auteurs dramatiques les plus importants en Acadie, alors nous sommes très heureux de l’accueillir en résidence. »

Le TPA a soutenu Marcel-Romain dans sa recherche (histoire amérindienne et industrie minière) et ses rencontres de personnes clefs qui l’ont aidé à cerner les enjeux sociopolitiques et scientifiques qui tissent la toile de fond de sa pièce. « Ce qui est intéressant avec la résidence d’artiste, c’est qu’il n’y a pas de contraintes de production au bout de compte. C’est vraiment de la recherche pure. L’artiste est beaucoup plus libre, et ça lui permet d’avoir accès à nos installations. »



David Umholtz
Vapour on Winter Water
acrylique sur toile, 71 x 91 cm



David Umholtz
Quarries of Granite,
acrylique sur toile, 70 x 76 cm

Membres du conseil d’administration 2012-2013

Tim Borlase est le directeur de l’École des arts de la scène du Théâtre Capitol de Moncton, une école de théâtre bilingue pour les étudiants de tous les âges. Il siège en tant que président de l’enseignement des arts à la Conférence canadienne des arts à Ottawa. Avant de s’installer au Nouveau-Brunswick, Tim Borlase a habité au Labrador pendant 30 ans, où il a été le président de l’Association des industries culturelles pendant plusieurs années. Il a reçu l’Ordre de Terre-Neuve-et-Labrador et a obtenu un doctorat honorifique de la Memorial University pour son travail dans le domaine de l’enseignement des arts. Tim est également le vice-président du Festival de musique du Grand Moncton.

Gwyneth Wilbur a habité à Fredericton, à Caraquet et à Montréal et elle vit actuellement dans le comté de Charlotte. À Montréal, elle a découvert son amour de la musique et de la fabrication d’instruments musicaux et a entrepris des études en fabrication de violons à Salt Lake City en Utah. Lorsqu’elle est revenue au Nouveau-Brunswick, elle a suivi un cours de fabrication d’instruments à frettes au New Brunswick College of Craft and Design. Elle a fait ses études en formation pratique en passant un an à Montréal avec un luthiste formé en Italie. En 1985, elle s’est installée au Nouveau-Brunswick où elle a démarré une entreprise et où elle demeure toujours, œuvrant comme luthiste et jouant avec un bon nombre de musiciens néo-brunswickois.

Pierre McGraw, baryton-basse, est originaire de Pokemouche dans la Péninsule acadienne. Il a fait ses études en chant aux Universités de Moncton et de Montréal. Il chante souvent comme soliste avec le chœur Louisbourg et la Mission Saint-Charles et lors du Festival de musique ancienne de Sackville et du Festival international de musique baroque de Lamèque. Pierre est également enseignant de musique sur une base contractuelle dans les écoles publiques depuis quinze ans et professeur de chant. Depuis quelques années, il dirige la chorale Sormany de Lamèque. Il est également membre du conseil d’administration du Festival international de musique baroque. Il possède quelques rôles d’opéra à son actif.

Chet Wesley est le directeur du marketing et des communications à la Fondation de l’innovation du Nouveau-Brunswick (FINB). Il est responsable de développer la stratégie créative et la stratégie du marché pour la FINB et certaines de ses entreprises et de connecter des chercheurs avec le secteur d’industrie. Avant de rejoindre la FINB en 2007, Chet a travaillé pour Atlantic Mediaworks où il a coproduit le documentaire *Success Is a Journey* sur l’histoire mondiale de McCain Foods, lauréat du Prix d’excellence 2006 de la Société canadienne des relations publiques. Il a également travaillé comme scénariste pour la télévision de la CBC, le *Report on Business Television*, le *Canadian Business Magazine* et *Progress*. Il a aussi enseigné les communications financières et d’affaires à l’Université du Nouveau-Brunswick.

Cynthia Sewell représente les Premières Nations au conseil. Elle a récemment obtenu un baccalauréat en service social et a travaillé auprès des jeunes de sa communauté à titre de coordonnatrice de la formation

générale et de la mise en valeur des ressources humaines. De 2008 à 2010, elle a collaboré avec le conseil à titre de consultante en arts des Premières Nations. Elle possède une vaste expérience en matière de sensibilisation à la culture mi'kmaq au sein de collectivités diverses.

Denis Lanteigne est originaire de Caraquet. Il a obtenu son baccalauréat en psychologie de l'Université de Moncton et est entré au Collège de Bathurst en 1973 où il a poursuivi des cours d'arts graphiques, de sculpture et de photo. Après quelques années à Caraquet dans le domaine de la publicité et des projets artistiques, il s'est installé à Montréal en 1982 où il a œuvré dans le domaine de la chapellerie, en collaboration avec sa conjointe. Styles, teintes et tissus l'ont conduit à fabriquer des objets tridimensionnels et il a poursuivi sa démarche vers des objets d'art. En 2003 l'artiste a ouvert un atelier à Caraquet et a travaillé sur divers projets sculpturaux et photographiques. Il est président du Groupe Existe, un collectif d'artistes qui gère la Galerie d'art Bernard-Jean, et participe à l'organisation du Festival des arts visuels en Atlantique. Il siège au conseil d'administration de l'Association acadienne des artistes professionnel. le.s du Nouveau-Brunswick et de la Commission des infrastructures culturelles de Caraquet.

Récemment diplômé de la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, **Matthew Pearn** possède une vaste expérience dans le domaine des médias, ayant travaillé comme journaliste des arts et de la culture dans des médias nationaux ainsi que dans des journaux et des radios communautaires au Nouveau-Brunswick. Il a également œuvré dans le domaine de la production graphique et de la production de films documentaires.

Diplômée de l'Université de Toronto avec une maîtrise en architecture, **Monica Adair** est une des partenaires d'Acre Architects et cofondatrice du groupe d'art et de design The Acre Collective. Ces deux entreprises ont été sélectionnées par Twenty + Change comme étant parmi les plus importantes entreprises émergentes du Canada. Elle a travaillé pour Plant Architect à Toronto; Skidmore Owings & Merrill à New York et Murdock & Boyd Architects à Saint John, où elle a été architecte pour deux projets qui ont obtenu le Prix d'excellence du lieutenant-gouverneur en architecture au Nouveau-Brunswick. Monica et son partenaire Stephen Kopp ont remporté un concours d'art public national pour leur travail *in transit* pour un terminus de transport en commun et ont reçu la Sheff Visiting Chair de l'École d'architecture de l'Université McGill où ils ont obtenu également le prix Sheff pour l'enseignement à temps partiel. Sélectionnée pour faire partie de « L'Équipe Canada », Monica a participé à la Biennale d'architecture de Venise en 2012.

Nathalie Cyr-Plourde demeure à Edmundston et elle est enseignante de 3^e année au Carrefour de la Jeunesse. Ayant un père musicien et directeur d'école qui appuie les arts dans le système scolaire, elle est exposée dès un jeune âge aux différentes composantes du domaine artistique. À l'âge de 16 ans, elle s'intéresse plus particulièrement à la danse. Lorsqu'elle poursuit ses études universitaires, Nathalie s'intègre au groupe de danse compétitive The Main Street Dancers dont elle fait partie depuis maintenant 21 ans. Aujourd'hui, elle y enseigne et étudie les styles hip-hop, jazz, contemporain et lyrique. Elle s'engage beaucoup au niveau des arts dans les écoles et participe à la réalisation de spectacles communautaires. De plus, elle a la chance de représenter sa région lors de congrès et compétitions de niveau international.

Deborah McCormack est bénévole dans la communauté depuis longtemps. Elle a été membre du conseil d'administration de plusieurs organismes œuvrant dans le secteur des soins de santé à l'échelle provinciale et nationale. Son engagement dans les arts et la culture ont servi de modèle et d'inspiration à ses enfants, qui sont, aujourd'hui, des musiciens exceptionnels dont la carrière artistique est remarquable.

Depuis 2010, **Nisk Imbeault** est directrice-conservatrice de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen de l'Université de Moncton. Diplômée de l'Université de Moncton, elle a obtenu son baccalauréat en arts visuels en 1996, elle a ensuite poursuivi des études en histoire et en

philosophie, puis en études des arts à l'Université du Québec à Montréal. Au cours de ses études, elle travaille avec l'Atelier d'estampe Imago puis, pendant plusieurs années, au Festival international du cinéma franco-phone en Acadie à titre d'agente de promotion et de communication, de coordonnatrice d'activités, puis de directrice adjointe responsable de la programmation. Elle a été directrice de la Galerie Sans Nom de 2001 à 2011. Elle consacre une bonne partie de ses énergies à divers conseils et comités contribuant au soutien de la pratique artistique, dont l'Association des groupes en arts visuels francophones, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, le Centre culturel Aberdeen et le comité d'art public de la Ville de Moncton.